

Allocution de Henri Liebaert (Bruxelles, 25 janvier 1958)

Légende: Allocution de Henri Liebaert, Président du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement (BEI), lors de la première réunion du Conseil des gouverneurs le 25 janvier 1958 à Bruxelles.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Fonds des institutions communautaires européennes, EC. Conseil des ministres, CM. CM2/1958-875.

Allocution de Monsieur Henri Liebaert, Ministre des Finances de Belgique, Président du Conseil des Gouverneurs de la Banque européenne d'investissement, CEE EUR/CM/15 f/58 gt. Bruxelles: Communauté économique européenne, Banque européenne d'investissement, Conseil des gouverneurs, 25.01.1958. 3 p.

Copyright: (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_henri_liebaert_bruelles_25_janvier_1958-fr-8fb98fee-432e-44bb-af57-420247b64c24.html

Date de dernière mise à jour: 24/10/2012

Allocution de Henri Liebaert, Ministre des Finances de Belgique, Président du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement, à Bruxelles le 25 janvier 1958

Messieurs,

Je déclare ouverte la première réunion du Conseil des Gouverneurs de la Banque Européenne d'Investissement.

Le 16 janvier dernier, la Commission économique européenne à qui incombe la haute administration du Marché commun des Six, a inauguré ses travaux sous la présidence de M. Walter HALLSTEIN. Une nouvelle étape de la réalisation de l'Europe nouvelle avait ainsi été franchie.

Moins de dix jours plus tard, l'honneur m'échoit d'installer ce Conseil des Gouverneurs de la Banque Européenne d'Investissement qui constituera un rouage important de l'organisation nouvelle, la mission de la Banque – qui est dotée de la personnalité juridique – étant de "contribuer au développement équilibré et sans heurt du Marché commun dans l'intérêt de la Communauté".

Permettez-moi de saluer tout d'abord les Ministres représentant les Etats membres : la République Fédérale d'Allemagne, la République Française, la République Italienne, le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume des Pays-Bas.

Je salue mes éminents Collègues au nom du Gouvernement belge et de la population de ce pays.

Je voudrais ensuite rendre un tout particulier hommage au Président du Marché commun, M. Walter HALLSTEIN, qui a réussi à créer d'emblée, le 16 janvier dernier, un climat de travail concret et pratique, un esprit résolument européen et qui a manifesté une très nette volonté d'aller de l'avant sans tarder.

C'est de cet exemple que nous nous inspirons en jetant aujourd'hui les bases de la Banque Européenne d'Investissement dont je forme le vœu qu'elle puisse rapidement entrer dans la voie des réalisations, faisant face sans hésitation à la mission qui lui est dévolue.

Cette mission est de financer, sans poursuivre de but lucratif, des projets destinés à la mise en valeur de régions moins développées, à favoriser la modernisation ou la conversion d'entreprises, la création d'activités nouvelles appelées par l'établissement progressif du Marché commun et qui, par leur ampleur ou leur nature ne peuvent être entièrement couvertes par les moyens de financement existant chez les Etats membres. La mission de la Banque prévoit aussi le financement de projets d'intérêt commun à plusieurs Etats membres, tels que voies ferrées, autostrades ou canaux.

Les investissements réalisés par la Banque traduiront dans les faits cette politique nouvelle inaugurée par notre grande devancière, la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement à Washington, dont l'action bénéfique a rayonné dans les cinq parties du monde, obtenant depuis sa création des résultats particulièrement remarquables et encourageants.

Notre action, inspirée des mêmes idéaux, s'appliquera plus particulièrement à notre vieille Europe. J'ai la conviction que l'organisme, dont nous mettons aujourd'hui en marche les rouages, est appelé à jouer un rôle essentiel dans la réalisation de cette entreprise révolutionnaire à laquelle mon Collègue, M. LAROCK, faisait allusion ce matin et qui tend à relever le niveau de vie matériel, à établir sur des bases plus solides, la liberté et la sécurité de 160 millions d'individus.

Nous serons fiers, à la Banque d'Investissement, de coopérer de toutes nos forces à une tâche aussi exaltante.

La présente réunion ayant pour objet de prendre un certain nombre de décisions devant permettre le fonctionnement de l'institution dont nous avons la charge, je crois superflu, Messieurs, de traiter aujourd'hui

des règles et de la technique qui seront appliquées à l'occasion de l'activité de la Banque Européenne d'Investissement.

Je vous propose donc de passer immédiatement à l'examen de notre projet d'ordre du jour afin que la Banque puisse fonctionner dans le plus bref délai possible et atteindre sans perdre de temps les objectifs qui sont les nôtres.